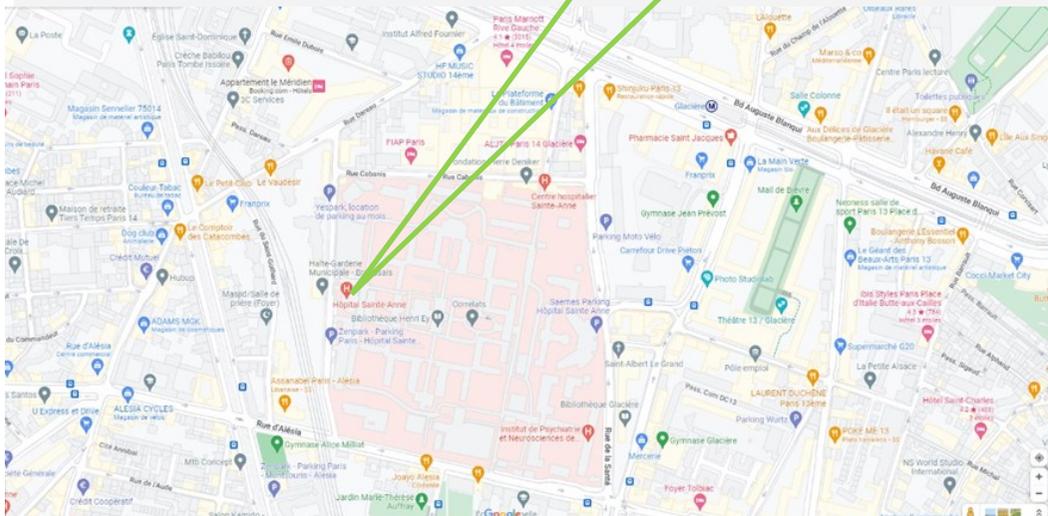


Jeudi 2 Février
2023

PARIS (75)

FIAP Jean Monnet
30 rue Cabanis
75014 PARIS



Métro ligne 6 : Stations St Jacques ou Glacière



FÉDÉRER | ACCOMPAGNER | FORMER

Journée Régionale d'information

ETHIQUE DE LA RELATION DE SOIN
Professeur Walter HESBEEN



Public concerné :
SSIAD tout statut juridique

- ▶ Tout acteur du maintien à domicile
- ▶ Administrateurs, Directeurs
- ▶ IDEC
- ▶ Personnel en situation de Direction

Union Nationale des Associations et Services de Soins Infirmiers

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture des Hautes-Pyrénées sous le N° 0653005547

Organisme de formation enregistré sous le n° 73 65 00341 65
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



www.unassi.fr



La pratique des soins à domicile s'inscrit dans des durées longues où la question du « prendre soin » de l'être dépendant ou fragile en vue de son accompagnement personnalisé est primordiale.

- * Enrichir ses connaissances sur la question du « prendre soin de l'humain » et la « qualité de présence » des soignants
- * Susciter la réflexion sur la notion de bientraitance et aider à prendre conscience des facteurs de maltraitance ordinaire au sein des pratiques du quotidien.



Programme :

08h30 Accueil
09h00 **Début des travaux**
12h00 Déjeuner
14h00 **Reprise des travaux**
17h00 Fin de la journée



Journées animées par le professeur Walter HESBEEN

Infirmier et docteur en santé publique, professeur à l'UCLouvain (Belgique), responsable pédagogique du GEFERS, membre fondateur et rédacteur en chef de la revue *Perspective soignante*



Programme détaillé
disponible sur www.unassi.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à l'Unassi
Journée régionale de l'Unassi
PARIS - 2 Février 2023

Nom de la structure :

ADRESSE :

Code postal : Ville :

Tel : Mail :

Participants :

Nom	Prénom	Fonction

Tarifs :

Les tarifs n'incluent pas le déjeuner.

Tarif adhérent : 150 € par participant N° adhérent :

Tarif non-adhérent : 200 € par participant

A partir de 3 participants du même service : remise de 20 %

Prix à régler : Nbr de participants : x € = €

Règlement par :

- Chèque bancaire à l'ordre de L'UNASSI
- Virement bancaire sur compte Unassi :
IBAN FR76 1690 6010 0741 0064 6940 479 - BIC AGRIFRPP869
- Chorus : n° Siret
- Mandat administratif : N° : du

Le :

Signature : ("Bon pour accord")

Bulletin à retourner à l'UNASSI

par courrier : 12, rue des Quatre Vallées - 65230 Castelnau Magnoac

✉ contact@unassi.fr

Conditions d'annulation :

Toute annulation doit être adressée à l'Unassi par écrit au moins 15 jours avant la date de l'événement.
A moins de 15 jours, le prix de la journée sera dû.